

## **Conditions de diffusion du film « Bienvenue les vers de terre »**

Vous souhaitez organiser une projection-débat autour du documentaire *Bienvenue les vers de terre*. Voici quelques éléments d'information. Vous pouvez nous contacter pour d'autres renseignements.

Le documentaire *Bienvenue les vers de terre* a pour sujet l'agriculture de conservation et de régénération des sols. Il s'adresse au grand public.

Le slogan du film est :

« Pour un monde durable, ils développent une agriculture pour demain. »

L'objectif est d'organiser des projections-débats au cinéma ou dans tous lieux adaptés à une projection sur grand écran. Ces événements sont des rencontres entre le grand public, des agriculteurs et le réalisateur.

Le film peut aussi servir pour animer des formations ou des salons professionnels dédiés à l'agriculture ou aux instances professionnelles qui souhaitent faire de la sensibilisation sur l'agriculture de conservation et plus généralement sur l'agroécologie.

Ce film à vocation a être diffusé au sein des établissements de l'enseignement agricole.

### **Les différentes possibilités de projection-débat.**

**Les projections sont animées par Mme Sarah Singla et/ou François Stuck et au moins un agriculteur pratiquant l'ACS habitant près du lieu de l'événement.**

**Les frais de déplacement sont à la charge des organisateurs (\*voir les conditions).**

#### **I - Les droits de diffusion**

##### **A - Projection-débat grand public au cinéma.**

Billetterie CNC. Accord entre le cinéma et IDÉtorial.

##### **B – Projection-débat commerciale grand public hors cinéma**

Le prix du billet est au minimum de 5,00 €. Il sera garanti un minimum de 300,00 € pour IDÉtorial puis répartition des recettes 50/50 au-delà de ce minimum.

## **C – Projection-débat non-commerciale grand public.**

Les droits de diffusion sont de 300,00 €. Ce tarif s'applique aux associations.

## **D – Projection-débat dans un cadre professionnel.**

Salon, formation, événement interne entreprise, Colloque, etc...

Dans ce cas, les projections du film se font en présence de Mme Sarah Singla (ingénieur agronome et agricultrice sur une ferme où l'agriculture de conservation est pratiquée depuis 1980).

Le coût pour une projection est de 400,00 € TTC (pas de TVA)

Le coût pour des projections supplémentaires est de 250,00 € TTC / par projection

Si une billetterie est organisée, il sera garanti un minimum de 400,00 € pour IDÉtorial puis répartition des recettes 50/50 au-delà de ce minimum.

## **E – Projection-débat non commerciale dans un établissement scolaire à destination des élèves exclusivement.**

Les droits de diffusion pour une projection est de 100,00 € TTC (pas de TVA) auxquels s'ajoutent les frais postaux de l'envoi de la copie en support numérique ;  
Pour des projections supplémentaires est de 35,00 € TTC / par projection  
Le fichiers PDF de l'affiche vous seront communiqués par courriel.

Une convention d'utilisation de cette copie sera établie entre vous et l'association IDÉtorial. À la réception de la convention signée et du règlement les éléments vous seront envoyés par voie postale.

## **F – Autres cas. Nous contacter**

### **II - Les conditions de prise en charge sont :**

- Prise en charge de l'hébergement et des repas.
- Prise en charge des frais de déplacement : 0,50 €/Km et frais de péage éventuels. Sarah Singla à partir Pont de Salars (Aveyron). François Stuck à partir de Payrignac (Lot).
- Nous consulter si autres modes de déplacements (train ou avion)

## Informations techniques

1h11 – 16/9 – Couleur – Stéréo

Visa d'exploitation CNC N° 150.223

Le code distributeur associé est le 04829 – IDETORIAL

Formats de diffusion disponibles :

- DCP pour une projection en salle de cinéma
- H264 pour une projection à partir d'un ordinateur

Mentions à faire apparaître sur toute communication :

**« Un film produit et distribué par l'association IDÉtorial en partenariat avec l'association Clé 2 Sol. Soutenu par la Région Occitanie. Prix du Meilleur film au Festival des Possibles 2019. »**

## Contact distributeur

François Stuck – 06 144 20 531 / [contact@idetorial.fr](mailto:contact@idetorial.fr)

Emmanuel Jacquin - 06 72 64 40 49 / [emmanuel-jacquin@idetorial.fr](mailto:emmanuel-jacquin@idetorial.fr)

Association IDÉtorial  
8 rue du Château  
46350 Payrac  
[www.idetorial.fr](http://www.idetorial.fr)



Association loi 1901  
8 rue du Châtelain 46350 Payrac  
SIRET : 800 930 471 00027 - APE : 5911B